

Pour Dragan Bunic, le salut est dans l'utopie

« *Quand j'ai su que je ne pourrais pas aller les enterrer, j'ai recommencé à fumer.* » Cette phrase, dans le récit très factuel de Dragan Bunic, sonne comme une confidence raisonnable. On dirait qu'elle est préférable au silence qui pourrait s'installer. Quand l'homme apprend la mort de ses vieux parents, on est en 1993, la Bosnie et Herzégovine est prise dans la guerre civile. Trois ans plus tôt, l'avocat avait dû fuir son pays à la sauvette, avant que n'éclate le conflit, pour éviter d'être injustement condamné. Ses travaux contre la corruption (une thèse de doctorat et la direction d'une unité de police) l'avaient placé devant un choix délicat. Dragan Bunic a préféré l'honnêteté au pouvoir.

Intertitre : d'électricien à docteur en droit

La vie de Dragan Bunic : on pourrait facilement en tirer un roman. Mais il ne le lirait probablement pas, comme ces histoires policières « *trop romancées et pas assez réalistes* ». On en ferait vite un héros moderne, qui dans la pénombre de son bureau vouerait toutes ses forces au service de la recherche du Bien. Mais quand ce juriste se raconte, les faits s'imposent à l'état brut. Il est né à Kotor Varos, issu d'un couple de petits paysans. Il est d'abord électricien, comptable, puis greffier et juge d'instruction du tribunal de Novi Sad. Le petit frère qui gardait l'unique vache de la ferme en lisant Robinson Crusoe avant de piquer des ouvrages d'histoire et de sociologie à son aîné couronne ses études de droit par deux thèses.

« *La Suisse m'a sauvé de la guerre* », raconte Dragan Bunic, qui une fois naturalisé suisse n'a pas souhaité demander la double nationalité : « *Je suis un peu dégoûté par cette guerre. Quand je retourne voir mes frères, ce n'est plus la même chose. Les gens, les rapports humains ont changé. Le conflit a divisé la population, les criminels ont bafoué la démocratie, ils ont détruit ce que nous avons construit. Je souhaite à ce pays de bien se comporter, d'avancer* »

Intertitre : créer un seul Etat mondial

Accueilli en Valais en 1990, déboussolé par la langue, l'homme de loi redevient pour un temps électricien : « *Au deuxième jour de travail, le chef a demandé qui voulait se balancer au câble hélicoptéré. Comme personne n'osait y aller, je me suis proposé en leur lançant : mourir ici ou là-bas...* », sourit Dragan Bunic. Puis il retrouve le chemin du droit. Après le travail, il approfondit ses recherches en matière de criminalistique économique, publie articles et ouvrages scientifiques (cf : www.dragan-bunic.com). Il se consacre actuellement à la rédaction d'un livre où il développe et défend l'idée de la création d'un Etat mondial, « *qui résoudrait bien des problèmes. Une seule monnaie, une seule politique fiscale. Le modèle actuel nous conduit à l'échec. Je ne suis pas un pionnier sur cette voie-là: Victor Hugo, Aristide Briand, Wells, Streit, Churchill, Barroso, tous vont dans le même sens. Bien sûr que vous pouvez me traiter d'utopiste ! Mais prêtez l'oreille à Henri Dunant, qui disait : seuls ceux qui sont assez fous pour croire qu'ils peuvent changer le monde y parviennent* ». /vco

Encadré : Changer le monde, ça commence à La Béroche

De 2000 à 2012, Dragan Bunic a été conseiller général puis communal dans sa commune d'adoption, St-Aubin-Sauges. Il s'est engagé « *au service du bien commun. Moi qui lutte pour l'unification du monde, je n'ai pas encore réussi à faire pencher la balance en faveur d'une fusion des communes bérochoises* », rigole celui qui insiste désormais au sein de Néofusion, l'association de citoyens de La Béroche. Assesseur au Service cantonal de protection de l'adulte et de la jeunesse, Dragan Bunic travaille à 70% comme juriste au Service des migrations du canton de Neuchâtel. Sa position d'observateur privilégié du système politique et juridique suisse le conduit à souhaiter la création

d'une cour constitutionnelle, « *qui veillerait à la conformité des lois et autres actes législatifs, ainsi que des initiatives populaires* ». D'autre part, Dragan Bunic avoue craindre cette tendance de notre pays à toujours légiférer davantage. « *Car à trop légiférer on multiplie les vides juridiques.* »

Encadré : La Bosnie et Herzégovine en bref

Superficie : 51'197 km² (10'000 km² de plus que la Suisse)

Population : 3'875'723 en 2013 (121^e population mondiale)

Capitale : Sarajevo

Président du Conseil des ministres : Nikola Špirić. Le Haut Représentant international en Bosnie et Herzégovine, Valentin Inzko, est nommé par le Conseil de mise en œuvre des Accords de Paix. Il est la plus haute autorité du pays .

Histoire (récente): Selon le Centre de documentation et de recherche de Sarajevo, en mars 2006, le conflit en Bosnie-Herzégovine (d'avril 1992 à décembre 1995) a coûté la vie à 100'000 civils et militaires bosniaques, serbes et croates, 1'800'000 personnes ont été déplacées. La Suisse a octroyé une protection à près de 30'000 réfugiés.

Statistiques : 653 personnes originaires de Bosnie et Herzégovine résidaient dans le canton de Neuchâtel en 2013.

Cette rubrique est soutenue par le Service neuchâtelois de la cohésion multiculturelle. Retrouvez la galerie de portraits écrits et radiophoniques sur www.ne.ch/temoignages